

APRÈS LE CAP ?

POURSUITE D'ÉTUDES :

- **Le Brevet Professionnel Agent technique de Prévention et de Sécurité** (diplôme de niveau 4) en alternance représente une valeur sûre sur le marché de l'emploi. (contrat d'apprentissage)
- **Promotion interne avec l'expérience** (Validation de qualification professionnelles)

DÉBOUCHÉS

Secteur en pleine professionnalisation, sous le terme agent de sécurité sont regroupés plusieurs métiers : agent de sécurité incendie (SSIAP), intervenant sur alarme, agent cynophile, opérateur en télésurveillance, agent de sécurité, etc.

Intégrer la sécurité publique ou civile : différents corps d'armée, police nationale ou municipale, administration pénitentiaire, gendarmerie, SP, BSPP, BMPM, UISC, etc.

“

LYCÉE AMPÈRE,
LYCÉE DES MÉTIERS DE LA
MAINTENANCE ET DES
SERVICES À L'INDUSTRIE

**UNE FORMATION,
UN MÉTIER, UN AVENIR.**



www.lycee-ampere41.com



/LPAMPERE/



Lycée Ampère
11 rue Jean Bouin
41100 Vendôme



Tél: 02 58 40 01 10



ce.0410031l@ac-orleans-tours.fr



CAP

**AGENT
DE
SÉCURITÉ**



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années ponctuées de PFMP (12 semaines sur 2 ans).

Outre la formation professionnelle liée directement à l'exercice de la profession, l'élève suivra des enseignements généraux pour enrichir sa culture personnelle et se préparer à une éventuelle poursuite d'études.

Il recevra une formation lui permettant de mettre en oeuvre les gestes techniques conformes aux certifications :

- **SSTAP1** (Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau 1)
- **PSE1** (Premiers secours en Équipe niveau 1)

